

Rapport minoritaire de l'Opposition officielle déposé à la Commission sur les finances et l'administration de la Ville de Montréal

Étude du budget 2022

Étude du Programme décennal
d'immobilisations (PDI) 2022-2031



Table des matières

RAPPORT MINORITAIRE - BUDGET 2022 - PDI 2022-2031

Introduction 3

Une dégradation rapide des finances de la Ville de Montréal 4

- Une augmentation des dépenses constante et fulgurante
- Un budget troué comme un gruyère
- Un recours à l'endettement grandissant
- Des défis d'équilibre cachés sous le tapis
- Même constat à la Société des transports de Montréal

Colmater les brèches, une à la fois 13

- Utilisation de montants non récurrents
- Vers la fin des solutions d'urgence
- Réserve tronqué

Aucun plan de sortie ? 19

- L'exemple du paiement au comptant des immobilisations
- Le chantier de la fiscalité municipale

Les impacts de la mauvaise gestion se font sentir en 2022 20

- Incapacité à agir efficacement en santé publique
- Quoi de neuf pour la crise du logement?
- D'autres exemples
- Et Omicron dans tout ça?

Conclusion 27

« Une nouvelle façon de faire de la politique. On n'a pas d'argent, mais on va essayer d'en trouver et si on en trouve, on va essayer de remplir nos promesses. »

- **Luc Ferrandez**, à propos du budget 2022 de la Ville de Montréal (*Puisqu'il faut se lever*, 98,5 FM, 10 janvier 2022)

INTRODUCTION

Il a été difficile pour les Montréalais d'avoir une idée claire des finances de la Ville de Montréal en 2021 tant ils ont été bombardés de discours contradictoires sur le sujet par l'administration Plante. Année électorale oblige, Projet Montréal n'a épargné aucun effort pour en brosser un portrait rose afin de pouvoir justifier les milliards en promesses électorales irréalistes que le parti a présentés aux Montréalais.

Pourtant, plusieurs signaux d'alarme entourant la gestion des finances par Projet Montréal ont résonné en 2021. En avril, il y a eu le dépôt des états financiers qui présentaient un surplus ingénieusement et artificiellement créé. En juin, le rapport de la Vérificatrice générale était très critique des méthodes employées par l'administration pour élaborer ses projections budgétaires. En août, les services de la Ville ont publié un cadre financier présentant un « défi budgétaire » (soit l'écart entre la croissance projetée des revenus et celle des dépenses) qui augmente année après année depuis l'arrivée de Projet Montréal. En 2022, cet écart atteint 311 M\$.

Parallèlement, l'administration de Projet Montréal a toujours eu un discours jovialiste quant aux finances de la Ville, niant leur précarité. C'est dans cet esprit qu'elle s'est permis de faire des promesses électorales qui avoisinaient 8 G\$.

Le budget 2022 est celui où la réalité reprend ses droits. L'administration Plante-Ollivier doit composer avec le laisser-aller du mandat précédent et la difficulté de boucler un budget équilibré est de plus en plus perceptible. Après avoir dépensé sans compter durant quatre ans, on passe à une gestion improvisée sans plan à moyen ou à long terme.

C'est dans le contexte des quatre derniers budgets que celui de 2022 doit être analysé. Après des années de mauvaise gestion, d'explosion des dépenses et d'un manque de prudence de la part de l'administration, on remarque en 2022 que le bateau prend l'eau. L'administration avait, jusqu'à récemment, été capable de colmater les brèches dans la coque à l'aide de montants non récurrents provenant soit du gouvernement du Québec, soit des réserves de la Ville de Montréal. Or, force est de constater qu'aujourd'hui, l'administration n'est plus en mesure de répondre aux nombreuses crises qui secouent Montréal comme celles du logement, de la sécurité publique ou de la COVID-19.

Inutile de préciser qu'elle n'est pas non plus en mesure de remplir ses promesses électorales présentées à la population il y a moins de trois mois.

UNE DÉGRADATION RAPIDE DES FINANCES DE LA VILLE

Le budget 2022 est le résultat de plusieurs années de laisser-aller. En quatre ans, nous avons vu la situation financière de Montréal se dégrader et ce cinquième budget est intrinsèquement lié à la gestion déficiente du tandem Plante-Dorais durant le premier mandat, entièrement responsable du manque de marge de manœuvre que l'on retrouve aujourd'hui. Projet Montréal n'a jamais géré les finances de la Ville dans une perspective de long terme ni dans une perspective de prudence face aux imprévus.

Une augmentation des dépenses constante et fulgurante

Ensemble Montréal a largement décrié l'augmentation des dépenses dès le premier budget de l'administration. Une augmentation des dépenses peut être acceptable si les revenus récurrents sont en mesure de les payer. À l'inverse, il est très problématique que les dépenses récurrentes augmentent plus rapidement que les revenus récurrents. Forcément, on utilise alors le recours à l'endettement ou encore on puise dans les réserves.

L'administration présente cette année un budget de 6,46 G\$ **en hausse de 4,7 %** par rapport au dernier exercice. **Ramené sur 5 ans, il s'agit d'une augmentation de 24 %, soit 1,26 G\$.**

Augmentation des dépenses sous Projet Montréal

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Dépenses	5,2	5,47	5,7	6,17	6,17	6,46
Augmentation (%)		5,1	4,3	8,2	0	4,7

Rappelons que l'augmentation nulle de 2021 est le résultat d'un sabrage dans le paiement au comptant des immobilisations (PCI). Bien qu'il soit comptabilisé comme une dépense dans le budget de fonctionnement, le paiement au comptant est en fait un vase communicant avec le recours à l'emprunt pour payer les immobilisations. Un dollar de plus au paiement au comptant est un dollar de moins à la dette.

Le tableau suivant réfère à l'augmentation des dépenses une fois le PCI retranché. On remarque que cette augmentation est constante et fulgurante sous Projet Montréal. Le budget de 2022 n'y fait pas exception. Elle dépasse la capacité de payer des Montréalais.

Augmentation des dépenses du budget de fonctionnement (BF) excluant le paiement au comptant (PCI). En milliers \$

Année	Dépenses du BF	PCI	Dépenses moins le PCI	Augmentation des dépenses de services (%)
2017	5 201 683,9	321 401,2	4 880 282,7	
2018	5 472 183,3	361 584,1	5 110 599,2	4,7
2019	5 705 053,3	441 611,2	5 263 442,1	3,0
2020	6 127 964,7	631 618,8	5 496 345,9	4,4
2021	6 166 498,7	394 638,0	5 771 860,7	5,0
2022	6 457 509,7	399 318,2	6 058 191,5	5,0

Les Montréalais qui ne voient pas la quantité ou la qualité de leurs services municipaux augmenter malgré ces dépenses sont en droit de se demander où va leur argent.

Le budget 2022 fait encore une fois exploser la rémunération globale avec l'embauche de 417 nouveaux employés, portant maintenant le nombre de ces derniers à **1 761 depuis l'arrivée de Projet Montréal.**

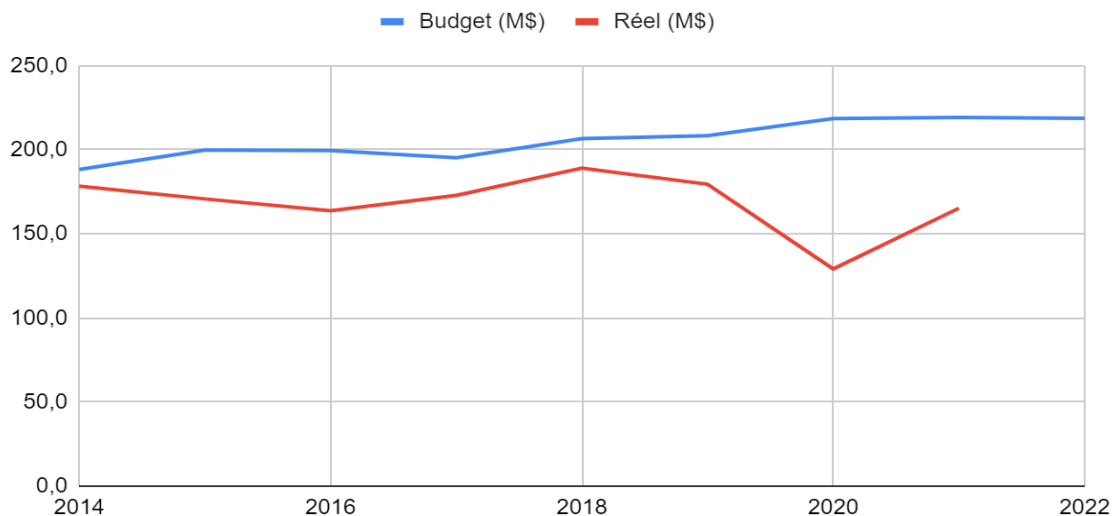
Certes, il existe une augmentation naturelle des dépenses de la Ville reliée entre autres à l'inflation et aux conventions collectives, mais Projet Montréal a perdu le contrôle de cette augmentation et poursuit dans la même voie, année après année.

Un budget troué comme un gruyère

La loi ne permet pas à la Ville de Montréal d'engendrer un déficit. Il n'y a donc rien d'exceptionnel dans le fait que le budget déposé soit « équilibré ». Celui-ci n'est équilibré qu'en théorie. Un examen approfondi de l'ensemble des revenus et des dépenses montre plutôt que Projet Montréal a équilibré son budget en sous-estimant des dépenses évidentes et en surévaluant des revenus. Il en résulte un budget irréaliste parsemé de trous, comme dans un gruyère.

Dans la colonne des revenus, il y a une surévaluation provenant des amendes et des pénalités. Cette surévaluation est systématique. L'administration Plante-Ollivier estime à 218 M\$ les revenus provenant des **amendes et pénalités** alors qu'ils n'ont jamais atteint ce niveau. De plus, en janvier 2021, nous étions toujours dans la crise sanitaire de la COVID-19, ce qui rend encore plus improbable l'atteinte de ces sommes. **Il en résulte un « trou » de 50 M\$ dans les revenus.**

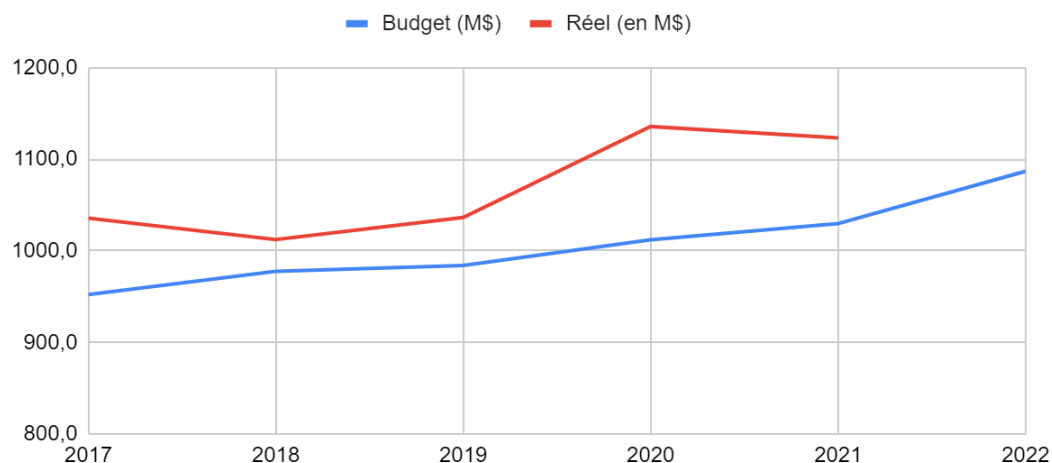
Revenus des amendes et des pénalités à la Ville de Montréal de 2014 à 2022 (comparaison budget/réel)



Du côté des dépenses, on observe le phénomène inverse. Plusieurs postes budgétaires sont délibérément sous-estimés dans le but d'équilibrer le budget et de remettre les décisions difficiles à plus tard. Le plus évident est certainement celui de la **sécurité publique**, où les dépenses sont encore une fois sous-estimées année après année, contribuant fortement au déficit de l'agglomération. Cette année n'y fait pas exception.

Bien que les journaux aient beaucoup fait mention de l'augmentation du budget du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) dans le contexte du débat entourant le définancement, la réalité est que l'administration a prévu un budget plus faible en sécurité publique que ce qu'elle a dépensé l'année dernière. **Il y a en effet un écart de 36 M\$.** Pourtant, rien ne laisse présager une diminution des besoins en sécurité publique dans l'année à venir.

Charge de fonctionnement en sécurité publique de 2017 à 2022 (comparaison budget/réel)



Budget de l'agglo : sécurité publique

On observe ce phénomène à moins grande échelle dans d'autres postes budgétaires comme celui des **Grands parcs, du Mont-Royal et des sports**, où la moyenne des dépenses annuelles depuis 2017 est de 55 M\$ alors qu'on ne retrouve que 42 M\$ dans le budget 2022. **Un « trou » de 11 M\$.**

Le Service de l'eau subit le même type de phénomène. Une observation sur trois ans de son financement démontre qu'il est toujours sous-estimé par rapport aux dépenses réelles. L'écart entre le budget et les dépenses réelles était de 13,7 M\$ en 2019, de 12 M\$ en 2020 et de 23 M\$ en 2021. En 2022, l'administration a estimé les dépenses d'eau à 290 M\$, soit **7 M\$ de moins que les dépenses réelles de 2021**. Est-ce que l'administration prévoit une réduction des dépenses en eau pour 2022? Nous en doutons fortement.

Une évaluation sommaire des trous facilement identifiables dans le budget 2022 souligne un défi de 104 M\$ auquel sera inévitablement confrontée l'administration.

Manque à gagner suite à de mauvaises estimations (M\$)

50 Amendes et pénalités

36 Sécurité publique

11 Grands parcs

7 Eau

104 Total

Cette technique est utilisée par Projet Montréal dans le but de présenter publiquement un budget équilibré tout en repoussant à plus tard le véritable exercice de budgétisation. L'administration espère ainsi que des ajustements seront possibles au courant de l'année, notamment par de plus grands revenus que prévu provenant des droits de mutation, d'une

utilisation plus grande que prévu des réserves ou encore d'un plus faible paiement au comptant des immobilisations que prévu.

Amendement de l'Opposition officielle

Ces méthodes ont atteint leur limite et ne constituent pas de bonnes pratiques de gestion. La Vérificatrice générale (VG) a été très critique de la manière dont la Ville élaborait ses hypothèses budgétaires qui permettent ce type de mauvaises pratiques. C'est d'ailleurs ce qui l'empêchait d'auditer un rapport financier préélectoral comme le font les autres paliers gouvernementaux.

Dans un but d'améliorer le processus démocratique, la connaissance des Montréalais à l'égard des finances municipales et d'amener la Ville à changer ses pratiques financières, l'Opposition officielle propose un amendement au budget demandant que les fonds nécessaires soient dès cette année versés au Bureau de la Vérificatrice générale en prévision de l'audit d'un rapport préélectoral.

En nous basant sur les 900 000\$ octroyés (et ensuite repris) à la VG en 2021 pour la même tâche, nous évaluons les besoins à 250 000\$ par année dès le budget 2022.

Il est proposé d'ajouter 250 000\$ au budget du Bureau de la Vérificatrice générale afin de lui permettre de réaliser à terme un audit du rapport préélectoral des finances publiques, et que l'administration prévoit cette somme de façon récurrente pour les années à venir.

Pour ce faire, il est proposé de puiser un montant de 250 000\$ supplémentaires à même le budget des dépenses de fonctionnement 2022 affectées aux services centraux de la Ville de Montréal, qui s'élèvent à 3 021,1 M\$, soit en imposant une contrainte budgétaire de 250 000\$ sur l'ensemble des services centraux, en excluant les arrondissements.

Un recours à l'endettement grandissant

Compte tenu que les revenus récurrents n'augmentent pas aussi rapidement que les dépenses récurrentes de la Ville de Montréal, **la stratégie principale de Projet Montréal a été d'endetter les Montréalais au-delà des bonnes pratiques de gestion.**

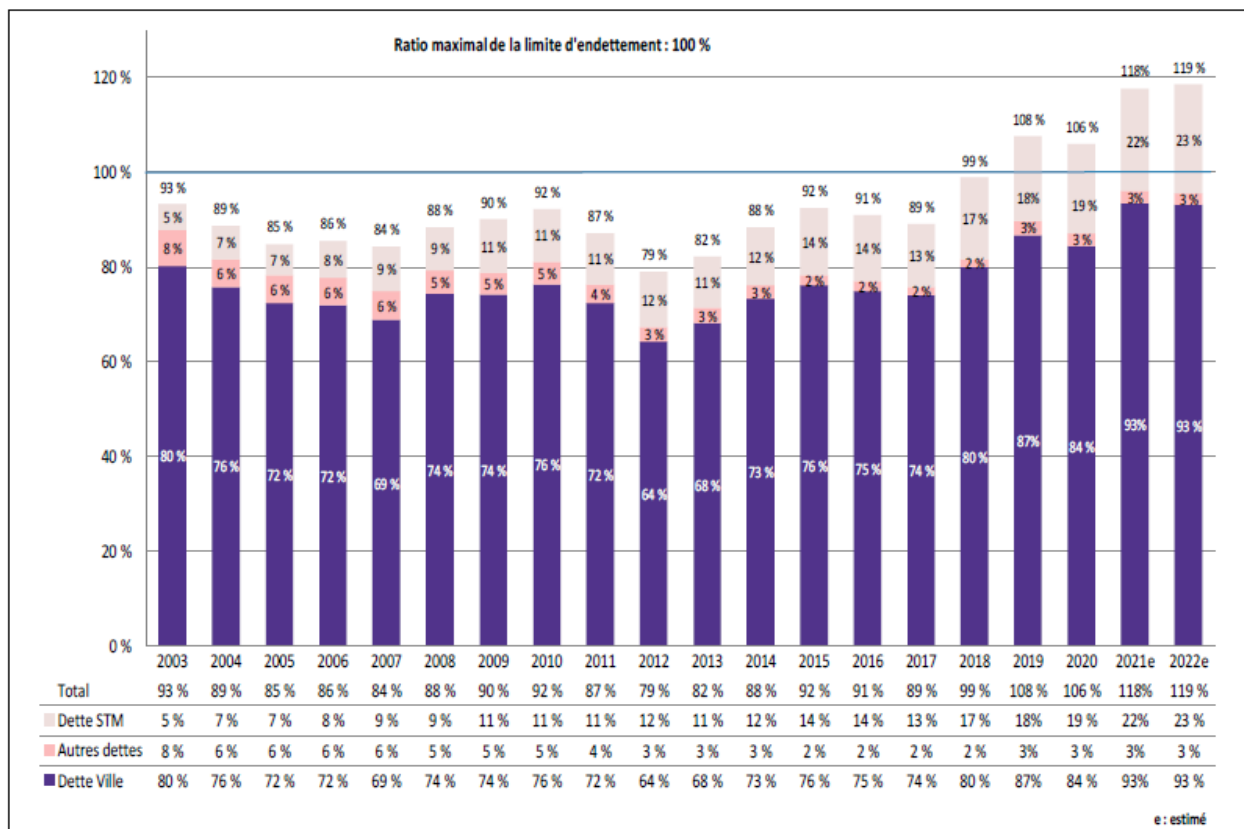
Le budget 2022 n'y fait pas exception puisque les prévisions portent à 119 % le ratio d'endettement. Pour une quatrième année consécutive, l'endettement de Montréal dépasse les revenus annuels de 19 %. Rappelons que la *Politique de gestion de la dette* identifie le maximum d'endettement à 100 % et qu'une dérogation jusqu'en 2027 a été votée par Projet Montréal afin de dépasser cette limite.

Soulignons aussi qu'en août 2021 l'agence Standard & Poor's a identifié 120 % comme le maximum possible du ratio d'endettement avant d'entrer dans un scénario de décote. Projet Montréal joue encore avec la limite.

Cela veut dire que le recours à l'emprunt n'est plus possible pour financer la réfection de nos infrastructures. Il s'agit d'une source de revenus épuisée.

Nous sommes loin de ce que Valérie Plante prétendait en campagne électorale, soit que la Ville avait « une capacité d'emprunt incroyable » quand elle s'est fait questionner sur la façon dont elle allait financer sa promesse de 800 M\$ d'achat de terrains pour la construction de logements abordables.

Évolution du ratio d'endettement de la Ville de Montréal



L'administration nous assure que le retour au ratio d'endettement de 100 % est prévu pour 2027, soit deux ans après la prochaine élection municipale de 2025. Or, ce n'est pas en 2022 que l'administration Plante-Ollivier a décidé de commencer le travail.

Ce n'est pas sans conséquence puisque le service de la dette, qui inclut les intérêts sur la dette notamment, a dépassé en 2021 la barre psychologique **d'un milliard de dollars** et continue de faire pression sur le budget. Le budget 2022 montre que le service de la dette poursuit son augmentation en dollars absolus. C'est d'autant plus grave que les intérêts payés par les contribuables continuent d'augmenter pour atteindre un record de 428 M\$. Près d'un demi-milliard d'argent perdu !

Tableau 44 – Service de la dette brute – Budget de la Ville de Montréal

(en milliers de dollars)	Réel				Réel prévu 2021	Budget	
	2017	2018	2019	2020		2021	2022
Service de la dette brute							
Frais de financement	389 789,0	397 165,8	400 983,1	396 696,4	418 553,7	423 395,7	428 707,4
Remboursement de la dette à long terme	463 853,6	473 755,5	495 960,9	534 848,0	567 376,3	575 045,3	603 454,0
Affectation – Remboursement de capital	27 098,6	32 683,8	46 028,5	3 217,9	64 792,4	64 792,4	67 573,8
Total – Service de la dette brute	880 741,2	903 605,1	942 972,5	934 762,3	1 050 722,4	1 063 233,4	1 099 735,2

Des défis d'équilibre cachés sous le tapis

Plus rarement abordés, les défis budgétaires apparaissent chaque année dans la présentation des consultations prébudgétaires. Un défi budgétaire est l'écart entre l'augmentation des dépenses et l'augmentation des revenus au départ du processus annuel d'élaboration du budget. Une fois ce défi identifié, il revient aux élus de faire des choix pour venir équilibrer le budget. Il s'agit d'une véritable difficulté. Plus le défi est grand, plus il sera difficile de boucler le budget.

Le tableau suivant détaille l'évolution du défi d'équilibre budgétaire au cours des dernières années. On remarque une situation alarmante entre 2010 et 2013 (Gérald Tremblay), une diminution du défi entre 2014 et 2017 (Denis Coderre) et un **retour à une croissance importante de ce défi (Valérie Plante)**. Pour l'exercice 2022, le défi était de 311 M\$¹.

(en millions de dollars)	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Défi d'équilibre	(571,8)	(400,0)	(395,0)	(404,0)	(352,8)	(149,4)

(en millions de dollars)	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Défi d'équilibre	(93,7)	(143,7)	(195,5)	(208,4)	(182,1)	(492,4)

La Ville a l'obligation par la loi de résorber annuellement ce défi, ce qu'elle a fait en utilisant les méthodes et stratégies nocives que nous avons présentées plus haut. Par contre, plutôt que de s'attaquer à ce défi d'équilibre comme l'avait fait l'administration qui la précédait, elle est plutôt responsable de l'avoir accru au niveau des années 2010 à 2013. En cinq processus budgétaires, elle n'a jamais cru bon d'avoir une stratégie de réduction de ce défi mettant à mal sa propre capacité à équilibrer son budget. Rappelons qu'en prévision du budget 2021, l'administration est même allée jusqu'à demander au gouvernement du Québec la permission de présenter un budget déficitaire (ce que le gouvernement a refusé).

L'administration Plante-Dorais est responsable de la situation financière précaire dans laquelle Montréal se trouve aujourd'hui. Projet Montréal a laissé la coque du bateau rouiller tranquillement sous nos yeux. Le budget 2022 n'est pas un changement de cap, il continue de repousser à plus tard les problèmes. Il présente une gestion à courte vue où le risque financier est très élevé. Un budget qui n'était pas prêt à faire face au variant Omicron notamment.

Mêmes constats à la Société de transport de Montréal

Cette même gestion inefficace a été appliquée à la Société de transport de Montréal (STM) avec les mêmes résultats. La gestion des finances de la STM, bien qu'instance paramunicipale, demeure une responsabilité de l'administration municipale : la présidence

¹ Cadre financier de la Ville de Montréal, août 2021.

est en effet nommée par l'administration municipale et c'est cette dernière qui est responsable des décisions du conseil d'administration. De plus, la dette de la STM est calculée à même celle de la Ville de Montréal. Elle est d'ailleurs en hausse depuis l'arrivée de Valérie Plante aux commandes depuis le budget 2018. Entre 2017 et 2022, le pourcentage de la dette de la Ville attribuable à la STM est passé de 13 % à 23 %. La mairesse prend des décisions politiques qui affectent les projets d'immobilisations et les services de l'ensemble du réseau de la STM.

La présentation de la STM à la Commission des finances et de l'administration montre que la situation financière est critique et qu'il existe un manque à gagner de 43 M\$ en 2022. Les dirigeants de la STM ajoutent que les coupures n'y changeront rien puisque celles-ci permettent d'éponger le déficit de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) et non de la STM à proprement parler.

Le transporteur montréalais est donc condamné à trouver de nouvelles sources de revenus. Inévitablement, il se tournera vers la Ville de Montréal, elle aussi en situation financière critique, ou vers des gouvernements supérieurs. Les nouvelles sources de financement mentionnées nécessitent de puiser dans les poches des contribuables. Que ce soit par l'augmentation des tarifs, de la taxe sur l'essence, des taxes sur l'immatriculation, etc.

L'administration blâme le contexte pandémique pour expliquer le manque à gagner en raison de la baisse drastique de l'achalandage dans le transport collectif et, donc, une baisse des revenus tarifaires. Ces derniers comptaient pour environ le tiers des sources de revenus du transporteur avant le début de la pandémie. Or, plusieurs décisions passées issues de l'administration Plante ont fait pression sur les finances de la STM, et ce, bien avant le début de la pandémie.

L'achat des 300 nouveaux autobus, une promesse phare de la campagne électorale 2017 de Valérie Plante, s'est fait sans que la STM en ait les moyens. La commande de ces autobus, initialement prévue graduellement d'ici 2025, a été devancée par la mairesse Plante lors de son arrivée au pouvoir. Cette décision, irresponsable, a précipité des dépenses de plus de 800 M\$ par la STM. Les centres de transports devant être construits plus tôt que prévu et d'autres ont dû être agrandis afin d'accueillir tous ces bus dans un court délai. En somme, les coûts supplémentaires engendrés par cette décision sont de l'ordre de 170 M\$. Un 170 M\$ qui pèse lourd sur l'endettement de la STM.

Dans un contexte où la loi ne permet pas de faire des déficits, il est inacceptable que le budget de la STM présente un trou de 43 M\$ que les dirigeants prévoient combler au courant de l'année avec de nouveaux revenus non identifiés. Dans la réalité, il s'agit d'un budget déficitaire.

COLMATER LES BRÈCHES, UNE À LA FOIS

La situation financière telle que présentée est intenable. Est-ce qu'Ensemble Montréal ne fait que crier au loup chaque année ? Comment alors la Ville de Montréal peut arriver à éviter les déficits année après année ? On a déjà vu que le recours à la dette est l'une des principales stratégies de cette administration. Pourtant elle ne peut pas, et surtout, elle ne peut plus en constituer l'unique. La limite est atteinte.

La réponse à cette énigme se trouve donc dans l'utilisation de montants non récurrents. Plutôt que de financer les dépenses avec les revenus annuels et récurrents, l'administration de Projet Montréal équilibre ses budgets, soit au moyen de réserves qui s'épuisent, soit avec l'argent des autres. Quand la coque rouillée du bateau avait une fuite, elle était colmatée avec ce qu'elle trouvait. On pourrait comparer cela à un homme qui, chaque année, dépense plus que ses revenus annuels mais survit en puisant dans ses REÉR, en plus de demander de l'argent à sa conjointe. À terme, ce n'est pas viable.

Utilisation de montants non récurrents

Ce stratagème existe depuis au moins trois budgets à la Ville de Montréal. La manifestation la plus flagrante de cela est l'argent octroyé explicitement par le gouvernement du Québec pour boucler le budget. On se rappelle en effet du montant de 263 M\$ octroyé pour payer des frais de gestion de la COVID-19 en 2020 et 2021 (178 M\$ en 2021 et 85 M\$ en 2022). Or, on se souvient également qu'en 2019, le gouvernement avait déjà octroyé 150 M\$ pour augmenter le paiement au comptant de la Ville. **En bref, les trois derniers budgets ont été équilibrés par le gouvernement du Québec à la hauteur de 413 M\$.** C'est une véritable situation de dépendance financière qui amène inévitablement à une dépendance politique.

L'utilisation des réserves de la Ville, qui consistent en des montants qu'elle met de côté dans le but de faire face à des situations urgentes, reste la façon de faire la plus fréquente de cette administration. Ce sont des économies et elles ne sont pas éternelles. La composition des réserves est détaillée dans le tableau suivant :

Composition des réserves de la Ville

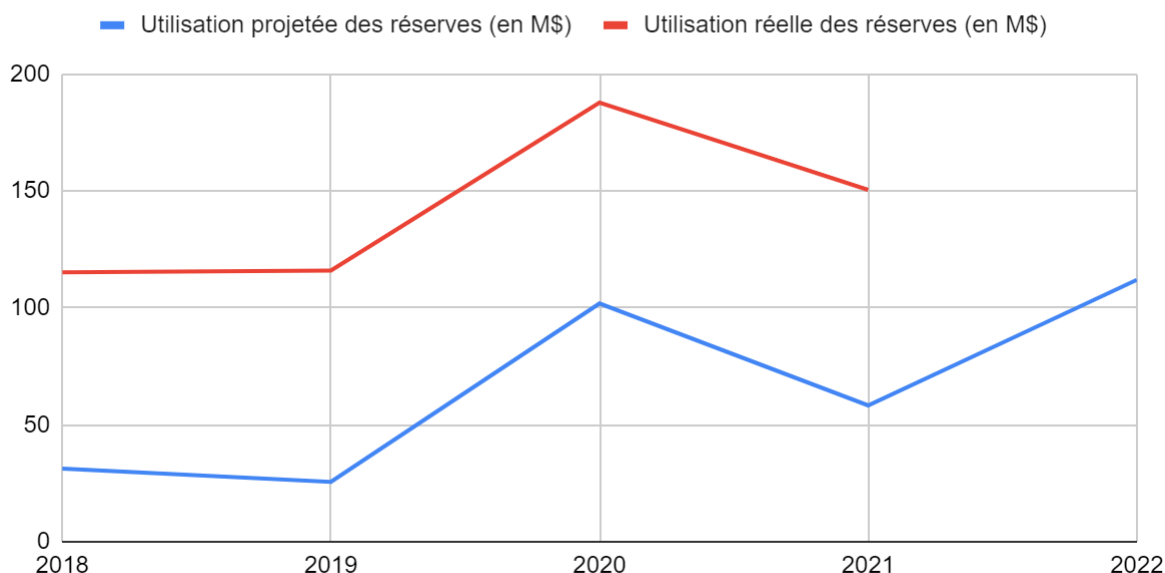
Surplus non affectés	Excédents des exercices budgétaires précédents. Ces montants ne sont pas associés à des dépenses prévisibles. C'est le bas de laine de la Ville de Montréal.
Surplus affectés	Excédents des exercices budgétaires précédents affectés à des dépenses prévisibles. Par exemple : l'argent mis de côté pour payer l'élection ou une subvention du gouvernement du Québec pour un projet spécifique pas encore dépensé.

Réserve - Eau	Il s'agit d'une réserve affectée pour les infrastructures de l'eau dans laquelle les services peuvent puiser. Elle peut servir au paiement au comptant.
Réserve - Voirie	Il s'agit d'une réserve affectée pour les infrastructures de la voirie dans laquelle les services peuvent puiser. Elle peut servir au paiement au comptant.
Réserve - Immobilisations	Une réserve qui sert au paiement au comptant des immobilisations en général.

Face aux problèmes d'équilibre budgétaire créés par la gestion de Projet Montréal, la stratégie de cette administration a été de colmater les trous de leurs budgets avec l'utilisation de ces réserves de manière toujours plus importante que prévu. Durant les quatre dernières années (2018-2021), **l'administration a en moyenne puisé 142,3 M\$ par année** dans les réserves affectées et non affectées de la Ville **alors qu'elle avait budgété une moyenne de 54,2 M\$ par année**, soit un écart moyen de 88 M\$.

En bref, Projet Montréal puise en moyenne chaque année 88 M\$ de plus que prévu dans ses réserves pour boucher les trous du budget. C'est un écart important et qui passe malgré tout sous le radar. En 2022, la ville compte utiliser 112 M\$ des réserves pour équilibrer le budget. Gageons encore que cette année, cette ponction des réserves sera plus grande que prévu.

Utilisation des réserves à la Ville de Montréal de 2018 à 2022 (comparaison budget/réel)



On ne peut s'empêcher d'être inquiets en voyant que le budget 2022 prévoit la plus grosse utilisation de surplus jamais connue à Montréal. Nous sommes d'autant plus préoccupés

que le budget 2022 présente pour la première fois une utilisation de la réserve d'immobilisations pour un montant de 172 M\$, une mesure « exceptionnelle » selon les termes des services lors de la Commission des finances et de l'administration. Cela est corroboré par les extraits du budget 2022 suivants :

Tableau 41 – Affectations de revenus – Budget de la Ville de Montréal

(en milliers de dollars)	Réel					Réel prévu	Budget	
	2017	2018	2019	2020	2021	2021	2022	
Affectations de revenus								
Financement à long terme – SOFIL-STM	29 876,0	6 790,0	5 829,8	26 923,7	36 634,5	36 634,5	16 623,3	
Financement à long terme – Autres	39 944,7	26 358,7	54 548,2	30 897,8	-	-	-	
Affectation – Montants à pourvoir – TVQ	11 200,0	-	-	-	-	-	-	
Affectation – Excédent de fonctionnement	141 995,9	117 979,3	159 110,3	156 106,6	150 459,6	58 309,7	111 977,1	
Excédent de fonctionnement – Aide gouvernementale COVID-19	-	-	-	-	178 500,0	178 500,0	-	
Affectation des réserves - immobilisation	-	-	-	-	-	-	172 778,0	
Affectation des réserves et des fonds	58,5	7 008,6	7 008,6	7 008,7	2 800,0	2 800,0	2 800,0	
Total – Affectations de revenus	223 075,1	158 136,6	226 496,9	220 936,8	368 394,1	276 244,2	304 178,4	

Affectation des réserves – immobilisations

Pour assurer le paiement au comptant des immobilisations en 2022, la Ville prévoit utiliser une partie des montants accumulés dans la réserve financière destinée à financer certaines dépenses en immobilisations.

En somme, la ville doit piocher 172 M\$ dans les sommes non utilisées durant les exercices antérieurs en vue de payer les immobilisations au comptant de 399 M\$ en 2021.

On observe le même phénomène pour la réserve - eau que celui impliquant les surplus non affectés et la réserve - immobilisations. Projet Montréal puise dans cette réserve allègrement jusqu'à l'épuiser complètement. Lors de sa présentation budgétaire, le Service de l'eau décrit la situation ainsi :

« Ces réserves ont servi à équilibrer le budget d'investissement au cours des dernières années et donc, maintenant, il y a très peu de réserves d'eau et les revenus de l'eau n'ont pas augmenté. »

Vers la fin des solutions d'urgence?

Si l'administration réussit à boucher les trous de son budget au courant de l'année en injectant toujours plus dans les montants non récurrents, qu'en sera-t-il de l'année 2022? Le recours au gouvernement du Québec pour une quatrième année consécutive est peu probable même si nous sommes en pleine crise liée au variant Omicron.

Une fin de non-recevoir au gouvernement du Québec?

Les services de la ville ont mentionné pendant les audiences de la commission des finances et de l'administration qu'ils sont encore en demande de financement avec le gouvernement pour des sommes reliées aux dépenses COVID-19, mais que celles-ci sont toujours en court. Ces discussions semblent avoir échoués jusqu'à maintenant. Aucune somme provenant du gouvernement du Québec pour y arriver n'a finalement été offerte en date d'aujourd'hui. Est-ce la fin de la charité du gouvernement? Dans tous les cas, il est

beaucoup plus sage pour une administration autonome de ne pas compter sur l'argent d'autrui.

Des réserves où on voit le fond

Les réserves ne sont pas des puits sans fond dans lesquels on peut puiser éternellement. Ensemble Montréal est très inquiet de l'état des réserves de la Ville après un cinquième budget de Projet Montréal. Les bonnes pratiques de gestion demandent que l'on maintienne un coussin suffisant. Avant l'arrivée de Projet Montréal, les surplus non affectés maintenaient un montant moyen de 200 M\$. Il est tout à fait justifiable de puiser dans les surplus quand ce coussin est maintenu. Or, la vitesse à laquelle s'épuisent les surplus non affectés et les différentes réserves est inquiétante.

Les documents budgétaires ne font pas état de l'argent présent dans les réserves de la Ville au moment de sa publication. Pour en avoir une idée, les Montréalais doivent normalement se référer aux états financiers publiés en avril. Le tableau suivant détaille la diminution des surplus non affectés au cours des années. Il resterait alors 72 M\$ (avant affectation) dans les surplus non affectés, desquels nous savons qu'un montant de 30 M\$ a été affecté au budget 2021. Des documents obtenus subséquemment confirment notre calcul. **Il ne reste que 42 M\$ dans les surplus non affectés de la ville au 31 décembre 2021.**

Sommaire des surplus accumulés et des réserves de l'administration municipale Au 31 décembre 2020

	Conseil municipal			Conseil d'agglomération	Total (en millions de dollars)				
	Ville	Arrondissements	Total		2020	2019	2018	2017	2016
Surplus non affectés	211,3	93,8	305,1	(232,6)	72,5	246,6	215,8	235,6	201,4

Or, la Ville prévoit que les surplus de l'exercice financier cette année ne seront que de 41 M\$ (p.126 du budget). Généralement, une partie de ces surplus provient et doit retourner aux arrondissements (en 2020, il s'agissait de 93 M\$). La Ville aura très peu de capacité pour renflouer ses coffres. D'ailleurs en 2021, pas un dollar n'a été ajouté au surplus non affectés.

Quant aux autres réserves, on remarque qu'elles ne constituent pas des mines d'or. La réserve d'eau n'était que de 10,7 M\$ en date du 31 décembre 2020 et plutôt que d'y ajouter 13 M\$ en 2021 comme prévu, on y a puisé 5 M\$. Quant à la réserve d'immobilisations, elle était de 265 M\$ et on prévoit y prendre 172 M\$.

Excédent accumulé consolidé (au 31 décembre 2020)

	Conseil municipal			Conseil d'agglomération	Total (en millions de dollars)				
	Ville	Arrondissements	Total		2020	2019	2018	2017	2016

Réserves financières et fonds réservés									
Eau	0,1		0,1	10,6	10,7	27,5	35,4	58,4	115,5
Voirie	16,0		16,0	3,3	19,3	26,8	34,5	43,4	47,4
Immobilisations	1,8		1,8	263,2	265,0	375,5	0,2	40,3	0,0
Autres	0,2	9,4	9,6	0,7	10,3	10,7	12,5	12,9	13,6

En clair, Projet Montréal dilapide les économies des Montréalais pour boucher les trous et les endettes. Avec le budget 2022, on termine vraisemblablement de puiser dans ce qu'il restait. Ces années passées, Projet Montréal a réparé les trous dans la coque du navire avec ce que l'on pouvait.

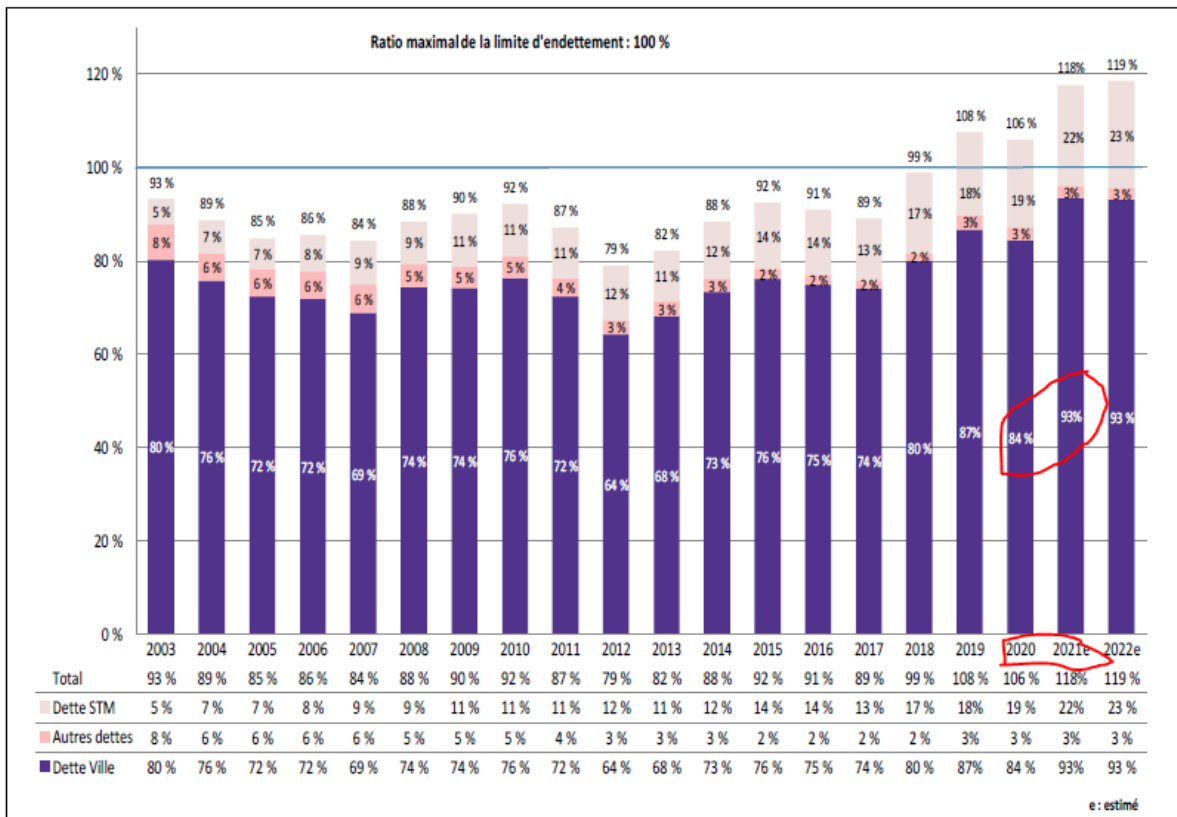
Que reste-t-il pour boucher les trous? Comment ferons-nous pour faire face à Omicron?

Réserve tronqué

Des documents fournis à la dernière journée de la Commission des finances fait plutôt état de 600 M\$ dans le fond d'immobilisation. Comment en un an, la ville peut-elle renflouer son fond d'immobilisations et passer de 265 M\$ à 600 M\$? C'est simple, la ville n'a pas utilisé l'argent prévu au paiement au comptant pour payer ses immobilisations en 2021 ce qui a gonflé artificiellement l'encaisse de ce fond. Zéro dollars ont été alloués pour payer les immobilisations en 2021. Le premier tableau montre l'encaisse du fond et la non utilisation en 2021. Le graphique suivant illustre l'effet que ça l'a eu sur la dette de la ville on l'on passe de 84 % de la dette entière qui provient de la ville à 93 %. Une augmentation de 9 % en un an.

Utilisation de la réserve pour immobilisations

(en millions de dollars)	Conseil municipal	Conseil d'agglomération	Total
Solde au 31 décembre 2020	1,8	263,2	265,0
Affectation à la réserve en 2021	246,9	89,7	336,6
Utilisation en cours d'année 2021	-	-	-
Solde au 31 décembre 2021	248,7	352,9	601,6
Financement du PCI 2022	(172,8)		



Donc, la a préféré mettre tout sur la carte de crédit et repousser à plus tard, le paiement comptant des immobilisations et le début du retour à un ratio d'endettement de 100 %. Si cette argent est disponible, pourquoi alors la ville ne l'utilise pour augmenter réellement son paiement au comptant de 107 M\$ comme elle avait prévu en aout 2021? Pourquoi alors elle puise dans ce fonds (172 M\$ restera alors 428 M\$) pour atteindre un niveau de paiement au comptant similaire à l'année dernière?

La réponse à ses deux questions est simple. La première est que ce fonds servira à financer la croissance des prochains paiements au comptant nous parions. Bref, la ville s'est endettée pour payer au comptant les prochaines années. Tout ça pour bien paraître face aux Montréalais. Ce sont des manœuvres comptables complexes certes, mais dans la réalité, quand nous regardons, ça pervertie le concept même de paiement au comptant qui devrait être financé avec les revenus.

De plus, avec ce stratagème, la ville se retrouve quand même avec un immense manque à gagner pour financer sa stratégie de paiement au comptant les prochaines années dont la croissance souhaité à 107 M\$ par année jusqu'en 2027 nécessitera un montant de 525 M\$ pour atteindre les objectifs alors que le fonds ne dispose maintenant que de 428 M\$.

AUCUN PLAN DE SORTIE?

Tout bon gestionnaire d'une organisation prise dans une situation financière similaire doit mettre en place un plan de redressement des finances à court et moyen termes. Or, pour une organisation publique, le coût politique est souvent très cher payé puisque ces décisions consistent souvent en une réduction des services à la population ou en une augmentation des taxes pour les contribuables. Le budget 2022 ne démontre aucun de plan de sortie. Rappelons d'ailleurs que le budget de la STM présente un trou de 43 M\$ « à venir » et que la solution envisagée est de demander de l'aide aux gouvernements supérieurs. En d'autres mots, faire porter la responsabilité aux autres.

L'exemple du paiement au comptant des immobilisations (PCI)

Ce modèle de gestion est à courte vue. Il ne semble pas y avoir de plan à long terme malgré ce qui nous est présenté. Un des meilleurs exemples est le PCI discuté plus haut : la stratégie initiale était de l'augmenter de 80 M\$ par année. Cette stratégie n'a évidemment pas été maintenue.

En août 2021, les services de la Ville ont annoncé que la stratégie était maintenant d'augmenter le PCI de 107 M\$ par année dès 2022. Moins de trois mois plus tard, devant l'incapacité d'y arriver, cette stratégie a été repoussée d'une année. L'augmentation du PCI au budget de 2022 n'est pourtant pas de 107 M\$, ni même de 50 M\$, mais de seulement 4 M\$. Cette situation est d'autant plus inquiétante qu'en 2021, l'administration a décidé d'allouer 32 M\$ de moins au PCI que ce qui était prévu au budget. Voici une autre technique pour boucher les trous avec laquelle la ville prévoit prendre 172 M\$ dans les réserves d'immobilisations.

À la page 247 du budget, l'administration esquisse un plan du retour à un ratio d'endettement de 100 % d'ici 2027. La stratégie employée pour y arriver est d'augmenter le paiement au comptant de 107 M\$ par année à partir du budget 2023, ce qui veut dire que la Ville doit trouver 3,3 G\$ dans ses revenus sur cinq ans pour atteindre ses objectifs. Nous avons déjà statué que la ville dispose d'un maigre 428 M\$ qu'elle pourra étaler puisqu'elle s'est endettée en 2021 pour le faire. Comment financeront-ils la balance?

Pour y parvenir, on ne peut pas se fier à la croissance naturelle de revenus : ils ne sont même pas suffisants pour combler la croissance des dépenses et cette année, les réserves sont déjà utilisées pour ne serait-ce que maintenir le PCI au niveau de l'an passé. Il n'y a donc que trois solutions : une forte augmentation des revenus de taxation, une coupe drastique dans les services ou dans les projets au Programme décennal d'immobilisations (PDI) et le recours à l'aide d'un palier de gouvernement supérieur.

Lors de l'étude du budget, le commissaire de notre formation politique Laurent Desbois a posé la question aux services pour comprendre quelle était la stratégie de financement de ce « plan » ? La réponse a confirmé nos pires craintes :

« Ce sera annoncé dans les budgets suivants chaque année; on espère que le gouvernement du Québec paiera. » - Service des finances, 6 janvier 2022, Commission des finances et de l'administration

En somme, la volonté d'un retour à un ratio d'endettement de 100 % en 2027 n'est qu'un souhait mis sur papier, mais ne fait pas l'objet d'un plan précis de la part de l'administration Plante. Nous vivons dans un mode de gestion à court terme et l'absence de planification est inquiétante.

Le chantier de la fiscalité municipale

Ensemble Montréal se réjouit de voir que son engagement de tenir un Chantier de la fiscalité municipale présenté en campagne électorale ait été repris par l'administration Plante quelques semaines après l'élection. L'Opposition officielle connaît depuis longtemps la nécessité d'un changement de cap dans les finances municipales et se bute année après année au jovialisme de l'administration Plante.

Cette année toutefois, celle-ci s'est aperçue des limites de sa gestion et se met finalement à la recherche de solutions. Une vocation tardive, qui ne saurait être crédible compte tenu de la manière dont son budget 2022 demeure dans la continuité de ses quatre précédents.

LES IMPACTS DE LA MAUVAISE GESTION SE FONT SENTIR EN 2022

À l'aube de l'année 2022, Montréal hérite de crises qui perdurent depuis deux ans et auxquelles les élus doivent faire face avec force et moyens. La crise de la COVID-19 est la première à laquelle on pense. Elle est souffrante pour les Montréalais qui vivent des enjeux de santé, mais aussi pour nos commerces qui sont confrontés à des difficultés économiques majeures. Il y a également la crise de la sécurité publique qui prend de l'ampleur et la crise du logement. Celles-ci constituent deux sources d'inquiétude pour les Montréalais et pour les élus d'Ensemble Montréal.

Avec le budget 2022, on remarque que la situation financière désastreuse de la Ville ne permet plus de répondre adéquatement à ces crises et aux aspirations des Montréalais. En effet, à peine sortie d'une campagne électorale, l'administration de Projet Montréal se voit déjà dans l'incapacité de remplir ses promesses.

Incapacité à agir efficacement en sécurité publique

Dès le début de l'année 2022, deux incidents impliquant des armes à feu ont fait écho à 2021, qui a vu 37 homicides commis sur le territoire montréalais. Il s'agit du pire bilan de la décennie. Ajoutons les nombreuses tentatives de meurtre, voies de fait armées, drames conjugaux ainsi que la volonté toujours grandissante de certains Montréalais à s'armer.

La Ville de Montréal a pour mission d'enrayer l'accroissement de la violence et doit en faire l'une de ses priorités. La qualité de vie des Montréalais en dépend. Dans ce contexte, nous avons besoin à la fois que des policiers patrouillent dans nos rues, que des enquêteurs travaillent sur le crime organisé et les gangs de rue, que les équipes travaillant sur la violence conjugale soient en nombre suffisant; le tout en continuant de promouvoir notre modèle de police de proximité.

Pour ce faire, il est nécessaire d'embaucher de nouveaux policiers, d'améliorer nos équipes spécialisées telles que EMRII et ESUP et de financer adéquatement le SPVM pour qu'il couvre tous les angles.

Incapable d'embaucher suffisamment

Le thème de la sécurité publique a été central dans la campagne électorale et Ensemble Montréal n'a pas hésité à promettre l'embauche de 250 nouveaux policiers et ainsi atteindre le maximum d'effectifs policiers autorisé par la loi dès 2022. Une mesure d'ailleurs applaudie par la Fraternité des policiers et policières de Montréal. Dans un élan électoraliste, Valérie Plante a décidé de faire la même promesse et d'embaucher 250 nouveaux policiers d'ici la fin de 2022.

Promesse aussitôt brisée dès le lendemain de l'élection. On apprend dans ce budget que le nombre de nouveaux policiers ne sera, au mieux, que de 60 puisque les autres embauches serviront à remplacer les départs à la retraite. Projet Montréal peut avoir des réticences idéologiques à remplir cette promesse qu'ils ont pourtant assumée en campagne électorale, mais gageons que la motivation derrière cette nouvelle manière de calculer les embauches est motivée par l'absence de moyens financiers.

Une menace aux services de proximité

Le sous-financement systématique des services de police, dont la démonstration a été faite plus haut, est devenu problématique pour la qualité des services montréalais. Lors de la Commission des finances et de l'administration, le chef du SPVM a mentionné qu'il souhaitait fermer des postes de quartier pour des raisons budgétaires. Cette tendance date au moins du dernier mandat de la présente administration, avec les fusions des postes 24 et 26, 9 et 11 ainsi que 31 et 33.

Alors qu'il y a une recrudescence de la violence à Montréal et que l'ensemble des Montréalais souhaite une plus grande proximité entre le corps policier et les quartiers, la mairesse se dit ouverte à l'idée bien qu'elle ait voté en faveur d'une motion demandant un moratoire sur la fermeture des postes de quartier.

Cette discussion sur la disparition des postes de quartier ne serait pas à l'ordre du jour si la situation budgétaire ne l'obligeait pas. Encore une fois, nous avons perdu les moyens financiers de maintenir des services aussi cruciaux que ceux offerts grâce à la présence d'un poste de police dans un quartier.

Toujours repousser à demain

La question du port des caméras corporelles pour les policiers fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs années. Les Montréalais les demandent, mais la volonté politique n'a toujours pas été démontrée. L'administration multiplie les projets pilotes et les caméras ne sont finalement jamais déployées. En ce début d'année, l'administration Plante évalue une nouvelle avenue, soit celle d'utiliser des téléphones intelligents des policiers pour filmer; une méthode vue nulle part ailleurs et qui laisse dubitatifs la grande majorité des observateurs.

En campagne électorale, Valérie Plante a promis « d'aller de l'avant le plus rapidement possible » avec l'implantation d'un programme de caméras portatives. Pourtant, au PDI, leur déploiement ne commencera qu'en 2023.

Est-ce que la Ville s'embourbe encore dans un débat sur la technologie pour repousser encore une fois le financement d'un programme de caméras corporelles? Même si la mairesse en a fait la promesse en campagne, la question du financement de ce programme est aujourd'hui une préoccupation importante selon ses propres dires.

Bien que les besoins soient criants en sécurité publique, bien que des engagements politiques aient été pris par cette administration, le budget 2022 demeure faible dans ce dossier. La mauvaise gestion des dernières années a trop serré les finances de la Ville et les choix budgétaires qui devraient être faits en 2022 sont trop importants pour que Projet Montréal puisse répondre à ses promesses.

Quoi de neuf pour la crise du logement?

Ce n'est pas une surprise pour personne que Montréal vit une crise du logement tenace. L'enjeu de l'habitation a été central lors de la dernière campagne électorale. Le prix des loyers augmente, les unités manquent, les besoins en logements sociaux ne dérogissent pas, les rénovictions font les manchettes chaque semaine et de plus en plus de Montréalais décident de quitter l'île.

Le service de l'habitation souligne même que l'année 2022 sera marquée par un resserrement du taux d'inoccupation. En résumé, la crise du logement devrait s'aggraver.

Quelle est la réponse de l'administration dans le budget 2022? Rien. Elle mise sur du réchauffé, soit son « Règlement pour une métropole mixte » qui est au mieux inefficace, au pire nuisible, et sa stratégie 12 000 logements. Rappelons que la stratégie 12 000 logements devait se terminer en 2021, mais se poursuit cette année suite à son échec lamentable.

Baisse du budget du Service de l'habitation

Ensemble Montréal s'inquiète de la baisse du financement du Service de l'habitation, qui voit son budget réduit de 9 M\$. Cette baisse provient principalement de l'éradication d'un programme de financement de logements abordables, soit l'axe 3 de la stratégie 12 000 logements. Ce programme, qui est une création de Projet Montréal, n'a pas atteint ses objectifs selon le bilan du Service de l'habitation. Or, il n'est pas remplacé et l'argent qui lui était alloué est retranché du Service de l'habitation.

Axe	Niveau de réalisation	Cible 2018-2021	Résultats cumulatifs (31 octobre 2021)
Axe 3 - Aide à de nouveaux modèles de logements abordables	En cours	1000	696

Pour 2022, alors que le manque de logements se fera encore plus sentir que l'année dernière, Projet Montréal mise sur une augmentation du programme de Rénoplex plutôt que de remplir sa promesse dès cette année d'une bonification de 15 % du programme d'aide à l'acquisition résidentielle.

L'achat de terrains diminue malgré les promesses

En campagne électorale, Valérie Plante et son équipe ont lancé leur « ligne rose 2021 », soit la promesse de construire 60 000 logements abordables sur 10 ans. Pour ce faire, elle promettait un investissement de 800 M\$ sur 10 ans. Dans le PDI 2022-2031, nous remarquons que cette promesse était finalement aussi réelle et concrète que la ligne rose promise en 2017 : ce 800 M\$ n'est prévu nulle part. Une surprise n'attend pas l'autre. Alors que 15 M\$ étaient prévus en 2020 pour l'achat de terrains pour des logements sociaux et que 11 M\$ étaient prévus en 2021, voilà que ce montant est réduit à 9 M\$ cette année.

La réponse de l'administration est qu'un plan est en élaboration par le responsable de l'habitation, Benoit Dorais. Celui-ci a affirmé en commission que les autres paliers de gouvernement et des partenaires institutionnels paieront ce 800 M\$ et qu'il serait irresponsable d'inscrire cette promesse au PDI parce que la Ville n'en a pas les moyens. Le problème est financier puisque le 800 M\$ devait servir à acheter des terrains, ce que la Ville fait déjà. Le montage de la construction de ces logements peut être fait après l'achat de terrains.

Comme pour la ligne rose, Projet Montréal fait des promesses électorales avec l'argent des autres. Avec une situation financière plus enviable, la Ville aurait pu commencer l'effort et inscrire déjà des montants dès cette année. Maintenant, la promesse doit se faire en neuf ans et non 10.

Coupures à la Société de transport de Montréal (STM)

La situation critique est aussi visible à la STM, dont le manque à gagner est de 43 M\$ en 2022, et ce, même après des coupures de 48 M\$ effectuées en 2021. Le transporteur prévoit effectuer les mêmes coupures en 2022. Résultat: la STM doit repousser d'un an l'entretien prévu des voitures de métro AZUR afin de réaliser des économies de 12 M\$. Encore faut-il que ces sommes soient disponibles l'année prochaine sans quoi nous serons pris avec un problème de fiabilité de ces voitures.

Toutefois, le plus inquiétant, c'est le maintien de l'offre de services bus et métro au niveau budgété en 2019 tout en s'inquiétant de la hausse des plaintes provenant des usagers quant à l'entassement dans les bus et voitures de métro. S'il faut être prudent et prendre en

considération que nous pourrions encore vivre avec les conséquences de la crise de la COVID-19 tout au long de l'année, il faut aussi prévoir que les besoins en transport collectif pourraient augmenter drastiquement advenant un retour à la normale. L'offre de services prévue par la STM sera-t-elle suffisante pour combler toute augmentation significative de l'achalandage dans son réseau?

Comme les moyens pour combler le manque à gagner de 43 M\$ demeurent nébuleux et reposent sur la bonne volonté de d'autres instances, la menace plane toujours quant à de nouvelles coupures. Le budget 2022 de la STM vit avec les contrecoups de la mauvaise gestion de Projet Montréal depuis quatre ans et les Montréalais commencent à en ressentir les effets sur leur qualité de vie.

D'autres exemples

Le budget 2022 n'est pas non plus en mesure de faire avancer des dossiers pourtant dans les cartons depuis bien longtemps et qui semblent nécessaires au développement économique et social de plusieurs quartiers, et ce, même si en campagne Valérie Plante en a fait la promesse.

L'arrondissement de Montréal-Nord, par exemple, attend toujours son centre sportif depuis plus d'une décennie. Au mois de septembre 2021, il s'agissait d'une priorité « en haut de la liste » pour la mairesse. Or, si le projet de centre sportif de Montréal-Nord est mentionné comme « projet à venir » dans la fiche « Programme de construction - Équipements aquatiques sportifs » du PDI 2022-2031 (p. 77), aucun investissement n'est prévu pour sa construction au cours des cinq prochaines années.

Amendement de l'Opposition officielle

Ensemble Montréal croit que les citoyens de Montréal-Nord n'ont plus à attendre indéfiniment pour que le projet de centre sportif aboutisse. Ce type d'infrastructure, en plus de participer à l'amélioration du bien-être des citoyens, joue un rôle accru dans la prévention de la violence chez les jeunes.

Il est proposé de créer un projet d'investissement pour la construction d'un centre sportif dans l'arrondissement de Montréal-Nord dans le PDI 2022-2031, et d'y allouer une somme de **5 M\$ en 2022, 15 M\$ en 2023, 20 M\$ en 2024, 20 M\$ en 2025, 17 M\$ en 2026;**

Pour ce faire, il est proposé de puiser les sommes de **5 M\$** en 2022, de **15 M\$** en 2023, de **20 M\$** en 2024, **20 M\$** en 2025 et **17 M\$** en 2026 dans les sommes du Programme pour la réalisation de projets issus du budget participatif du PDI 2022-2031.

Le projet du **raccordement du boulevard Cavendish** visant à désenclaver le secteur Namur-De La Savane et faciliter les accès au secteur d'emplois de l'arrondissement Saint-Laurent est un besoin vital et reconnu par tous pour ce secteur de la ville. Encore une fois, la mairesse avait promis en campagne électorale que l'avis de projet, les plans, l'échéancier préliminaire seraient déposés dès le printemps 2022. Le PDI quant à lui n'alloue que 500

000\$ par année jusqu'en 2026 au projet alors que les coûts ont déjà été estimés à 140 M\$. Le chat est finalement sorti du sac, le projet ne verra pas le jour avant 2034. C'est inacceptable et les transformations du secteur nécessitent que l'administration prenne action plus rapidement.

Et Omicron dans tout ça?

Nous entamons l'année 2022 avec un niveau de décès et d'hospitalisations sans précédent depuis le début de la pandémie de la COVID-19. Les restaurants et les bars sont encore fermés, endettés et survivent au rythme des subventions gouvernementales qui leurs sont accordées. De plus, l'arrivée du nouveau variant Omicron a fragilisé les organismes communautaires œuvrant auprès des personnes en situation d'itinérance, avec un nombre inquiétant d'intervenants et de personnes vulnérables infectés ainsi qu'un manque criant de lits d'urgence. À ce sombre tableau se sont ajoutées les températures glaciales de l'hiver.

L'administration Plante s'est empressée de déposer son budget à deux jours du congé de Noël, quelques semaines après l'élection, plutôt que d'attendre en janvier comme la loi le lui permettait. C'est d'ailleurs ce qu'elle avait fait lors de son arrivée au pouvoir en 2017. Avec cet empressement, elle cherchait sans doute à éviter un débat sur la situation financière de la Ville de Montréal, mais cela s'est révélé une mauvaise décision avec l'arrivée du variant Omicron. Attendre quelques semaines de plus lui aurait permis de confectionner un budget mieux adapté à la nouvelle réalité, et notamment à la crise humanitaire qui se profile avec l'enjeu de l'itinérance.

Devant l'augmentation continue des besoins et l'incertitude que fait peser le variant Omicron, tout porte à croire que le budget de la Ville dédié à l'itinérance en 2022 (5,9 M\$) sera insuffisant bien qu'il ait été doublé en comparaison avec l'an passé. En ce début d'année, les organismes sont déjà à bout de souffle. Il est absolument nécessaire de revoir la copie pour assurer un financement à la hauteur de ce nouveau défi. Notre formation est convaincue que cela passe par la confection d'un fonds d'urgence de 25 M\$ pour la COVID-19.

Amendement de l'Opposition officielle

Même en étant optimiste sur la situation sanitaire, Ensemble Montréal croit qu'il est plus prudent d'être prévoyant en mettant de côté des fonds au cas où la pandémie de la COVID-19 s'étire encore tout au long de l'année.

Il est proposé de créer un poste budgétaire Crédits pour dépenses contingentes COVID-19 dans les dépenses communes du Budget de la Ville de Montréal 2022 et d'y allouer une somme de 25 M\$.

Pour ce faire, il est proposé de puiser un montant de 25 M\$ supplémentaires à même le budget des dépenses de fonctionnement 2022 affectées aux services centraux de la Ville de Montréal, qui s'élèvent à 3 021,1 M\$, soit en imposant une contrainte budgétaire de 25 M\$ à l'ensemble des services centraux, en excluant les arrondissements.

On remarque que la mauvaise santé financière de la Ville de Montréal limite notre capacité à répondre à des urgences comme celles de la crise de la sécurité publique, de la crise du logement ou de la crise de la COVID-19. Le budget 2022 pourrait bien constituer le point de bascule vers un changement beaucoup plus désagréable pour les Montréalais, soit une hausse de taxes ou une baisse des services.

CONCLUSION

Le budget 2022 est le résultat des quatre budgets précédents. Trop longtemps, l'administration Plante a laissé la situation se détériorer. Pendant qu'on nous servait un ton jovialiste, le bateau rouillait tranquillement sous nos yeux. L'administration conservait son sourire en bouchant les trous à mesure avec les économies des Montréalais et des fonds du gouvernement du Québec.

Aujourd'hui, le bateau prend l'eau et il ne reste plus de matériaux pour colmater les brèches. Le budget 2022 est celui des conséquences, celui où l'argent est devenu un problème pour répondre à des crises et même pour remplir les propres engagements de l'administration au pouvoir.

Ensemble Montréal, dont le souci de la bonne santé financière de la Ville est une préoccupation de longue date, continuera à travailler dans l'intérêt des Montréalais et de celui des futures générations. Nous participerons aux différentes instances qui seront à notre disposition avec l'objectif de redresser les finances de la Ville pour que les Montréalais puissent voir leurs aspirations être comblées.

Sommaire de nos propositions d'amendements

Il est proposé :

1. D'ajouter **250 000\$ au budget du Bureau du vérificateur général** afin de lui permettre de réaliser à terme un **audit du rapport préélectoral** des finances publiques, et que l'administration prévoit cette somme de façon récurrente pour les années à venir.
2. De créer un projet d'investissement pour la construction d'un **centre sportif dans l'arrondissement de Montréal-Nord** dans le PDI 2022-2031, et d'y allouer une somme de 5 M\$ en 2022, 15 M\$ en 2023, 20 M\$ en 2024, 20 M\$ en 2025, 17 M\$ en 2026;
3. De créer un poste budgétaire Crédits pour dépenses contingentes **COVID-19** dans les dépenses communes du Budget de la Ville de Montréal 2022 et d'y allouer une somme de 25 M\$.



**ensemble**
mtl